

Appiché, le 14 AVR. 2015

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombres de membres :

En exercice : 33

Présents ou représentés : 33

Qui ont pris part à la délibération : 33

Date de la convocation : 26/03/2015

Date d'affichage : 27/03/2015

de la Commune de COGOLIN
Séance du Jeudi 02 AVRIL 2015

L'an deux mille quinze et le deux avril à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué, s'est réuni à la Bastide Pisan, sous la présidence de Monsieur Marc Étienne LANSAGE,

PRESENTS : Éric MASSON - Audrey TROIN - Régine RINAUDO - Rémy FÉLIX - Laëtitia PICOT - Pascal CORDÉ - Maria De Fatima FIANDINO - Aimé GARNIER - Patrick GARNIER - Jean-Jacques GABERT - Margaret LOVERA - Patricia BERENGUIER - Valérie ROBIN - Johan TOUCAS - Christelle DUVERNET - Jonathan LAURITO - Anthony GIRAUD - Jeanne LAURITO - Renée FALCO - Jean-François FARNÉ - Michel DALLARI - Patricia PENCHENAT - Frédéric LACOUR - Carole RUIZ - Malika OUAREZKI -

POUVOIRS : Élisabeth CAILLAT à Marc Étienne LANSAGE / Patrick CLAUDEL à Margaret LOVERA / Monique LEBLANC à Régine RINAUDO / Sébastien MACREZ à Audrey TROIN / Marie-Ly GARCIA à Aimé GARNIER / René LE VIAVANT à Éric MASSON / Ernest DAL SOGLIO à Michel DALLARI /

SECRETÉAIRE de SÉANCE : Jeanne LAURITO

Le Conseil Municipal est invité à approuver le compte de gestion de l'exercice 2014 du budget annexe «immeubles de rapport» dressé par le Trésorier Principal de Grimaud.

La page 22 présente les résultats budgétaires de l'exercice 2014.

Investissement	:	- 646 775,34 € (déficit)
Fonctionnement	:	+ 1 499 203,38 € (excédent)
Soit un excédent total de + 852 428,04 €.		

La page 23 présente les résultats à la clôture de l'exercice 2014, à savoir :

Après s'être assuré que le Trésorier Principal a repris dans ses écritures le montant tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

N° 2015/048

COMPTE DE GESTION 2014 - BUDGET ANNEXE « IMMEUBLES DE RAPPORT »

N° 2015/048

COMPTE DE GESTION 2014 – BUDGET ANNEXE « IMMEUBLES DE RAPPORT »

considérant que les comptes concordent et sont conformes au Compte Administratif 2014, soit :

Investissement	:	- 646 775,34 € (déficit)
Fonctionnement	:	+ 1 499 203,38 € (excédent)
Soit un excédent total de + 852 428,04 €		

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur ces résultats, conformes au Compte Administratif 2014.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2014 du budget annexe «immeubles de rapport» dressé par le Trésorier Principal de Grimaud, dont les résultats sont conformes au Compte Administratif.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits, **A LA MAJORITE**
- 27 POUR – 6 CONTRE (Jean-François FARNET - Michel DAL LARI - Ernest DAL SOGLIO - Frédéric LACOUR - Carole RIJZ - Malika OUAREZKI).

Le Maire,



Marc Etienne LANSADE